

Année académique 2024 - 2025

Département de l'Éducation et du Social

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 71 Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement 3			
Ancien Code	PEGR3B71FR	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XERB3710		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Isabelle AVET (isabelle.avet@helha.be) Françoise MERLIN (francoise.merlin@helha.be) HELHa Loverval Fabienne MIGLIONICO (fabienne.miglionico@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de mobiliser ses connaissances afin de créer une activité pédagogique permettant d'intégrer les nouvelles technologies.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR3B71FRA	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	30 h / 1 C
-------------	---	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR3B71FRA	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10
-------------	---	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Ancien Code	13_PEGR3B71FRA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CERB3711		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne MIGLIONICO (fabienne.miglionico@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à préparer les étudiants à utiliser de manière réfléchie les outils numériques dans leur future pratique professionnelle. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont aujourd'hui omniprésentes dans le milieu éducatif, que ce soit pour la communication avec les équipes pédagogiques, les parents ou encore pour la mise en place d'activités d'apprentissage. Il est donc essentiel que les futurs enseignants développent une capacité à intégrer ces technologies de façon critique et adaptée. De plus, l'utilisation des médias dans un contexte pédagogique doit se faire avec prudence, en tenant compte de leur impact sur l'apprentissage et de leur usage éthique. Cette formation a pour objectif de familiariser les étudiants avec les environnements numériques et multimédias, tout en les outillant pour qu'ils puissent les exploiter efficacement et de manière responsable.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Mobiliser ses connaissances pour concevoir une activité pédagogique intégrant les nouvelles technologies.
- Critiquer et adapter ses pratiques d'enseignement en tenant compte des évolutions technologiques.
- Exploiter de manière réfléchie et éthique les outils numériques et les médias dans un contexte pédagogique.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques intégrant les TIC dans les disciplines enseignées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Intégration des TIC en pédagogie
- Utilisation critique des médias et des outils numériques
- Analyse de l'impact des technologies en éducation
- Création d'activités pédagogiques adaptées aux outils numériques
- Innovations et ajustement des pratiques enseignantes

Démarches d'apprentissage

- Exposés théoriques pour introduire les concepts clés liés aux TIC et à l'analyse des médias.
- Études de cas pour permettre aux étudiants de contextualiser l'utilisation des outils numériques.
- Ateliers pratiques favorisant la création d'activités pédagogiques intégrant les TIC et les médias.

- Réflexion critique sur l'impact et l'utilisation éthique des médias et des technologies.

Dispositifs d'aide à la réussite

Moments dédiés à l'accompagnement personnalisé et au travail de groupe seront prévus pour soutenir la réflexion et l'organisation des travaux.

Sources et références

Puentedura, R. R. (2006). Transformation, technology, and education.

Hutchins, E. (1995). Cognition in the Wild. Cambridge, MA: MIT Press.

Vygotsky, L. S. (1978). Mind in Society: The Development of Higher Psychological Processes. Cambridge, MA: Harvard University Press.

Koehler, M. J., & Mishra, P. (2006). Technological Pedagogical Content Knowledge: A framework for teacher knowledge. Teachers College Record

Les Compétences en éducation aux médias (édité par le Conseil supérieur de l'Education aux médias), mai 2015

L'Education aux médias en 10 questions (édité par le Conseil supérieur de l'Education aux médias), octobre 2012

Une Presse sans Gutenberg - Pourquoi Internet a bouleversé le journalisme, J.-Fr Fogel et B. Patino, éditions du Seuil, 2007

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours nécessaires à la bonne compréhension du cours seront déposés sur la plateforme ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE se fera sous forme d'un projet de groupe réalisé par les étudiants.

Les consignes détaillées seront expliquées pendant les cours et mises à disposition sur l'espace ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Des modalités particulières pourraient être adaptées pour le Q3.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).